

## Les formations *protocole de coopération infirmier en santé sexuelle* ont débuté au CHRU de Tours : une première nationale

C'est à Tours que vient de débuter la toute première formation pour un protocole de coopération « Consultation de santé sexuelle par l'infirmier(ère) » qui élargit le champ de compétences des infirmier(è)s diplômé(e) d'Etat exerçant dans des CeGIDD\*, des CPEF\* et des Centres de Santé Sexuelle.

L'objectif : améliorer la prise en charge tout en réduisant les délais d'attente pour la population, les risques de perdus de vue et les opportunités manquées de dépistage.

Le 29 octobre 2021, le ministère des solidarités et de la santé a autorisé le déploiement de ce protocole de coopération sur l'ensemble du territoire national via un arrêté<sup>1</sup> qui fixe son périmètre et détaille ses dix actes dérogatoires.

**Les principaux axes dérogatoires concernent :**

- **Dépistage du VIH**, des hépatites virales (VHB, VHC, VHA) et autres IST,
- **Suivi des usagers sous PrEP** (traitement préventif du VIH) avec le renouvellement de la prescription de la PrEP et du suivi biologique,
- **Prise en charge d'accident d'exposition sexuelle** avec délivrance et prescription d'une trithérapie d'urgence (traitement post exposition ou TPE). Suivi de l'utilisateur comprenant le renouvellement des prescriptions du traitement et des analyses biologiques,
- **Délivrance d'une contraception d'urgence**, prescription de préservatifs, pose et retrait d'implants contraceptifs,
- **Vaccination VHB, VHA et HPV.**

En terme de santé publique, les objectifs sont d'améliorer le parcours de santé en matière d'IST dont le VIH et des hépatites virales (information, prévention, dépistage, prise en charge, orientation), d'améliorer l'accès aux méthodes contraceptives et réduire les grossesses non désirées, prévenir les risques liés à la sexualité (violences, discrimination...), d'augmenter la couverture vaccinale, de favoriser l'accès à la santé et aux soins des personnes vulnérables et d'aller au plus près des personnes éloignées du soin en augmentant le nombre d'actions hors les murs.

La mise en œuvre dans les CeGIDD et CPEF de ces protocoles de coopération induit la formation préalable des personnels paramédicaux.



**Une opportunité dont s'est emparée le COREVIH Centre-Val de Loire**

Un groupe de travail organisé par le COREVIH Centre Val de Loire a rassemblé différents acteurs de santé sexuelle de la région pour co-construire une formation adaptée et répondant au cahier des charges de ce protocole de coopération national.

Cette formation est structurée en modules : un module obligatoire qui reprend l'ensemble de la réglementation, les missions des Ce-

GIDD/CPEF, l'accompagnement psycho-social des usagers, avec une journée consacrée à la santé sexuelle et au dépistage des violences. Quatre modules spécifiques auxquelles les IDE (Infirmier Diplômé d'Etat) s'inscrivent en fonction des actes dérogatoires qu'ils/elles souhaitent effectuer : 1. Dépistage - Accident d'exposition sexuelle (AES) - Traitement Post Exposition (TPE) ; 2. PrEP (traitement préventif du VIH) ; 3. Contraception ; 4. Vaccination.

Ces modules sont programmés sur 9 jours de janvier à juin 2022. Céline Goëthals, cadre de santé qui accompagne toutes les équipes du CHRU dans leur démarche de coopération interprofessionnelle, a coordonné l'ensemble de cette formation (ingénierie, coordination entre les différents intervenants, etc...) en lien avec le département de la formation continue du CHRU de Tours.

Les trente intervenants ont des expériences et des compétences très diverses : 24 professionnels du CHRU de Tours (15 médecins, 1 pharmacien, 1 psychologue, 2 assistantes sociales, 1 infirmière sexologue, 1 juriste, 1



cadre de santé) et 6 intervenants extérieurs (CHR Orléans, CPEF 37, France Victimes 37, Maison de protection des familles d'Indre et Loire- Gendarmerie, association AIDES).

Les inscriptions ont été ouvertes aux IDE des CeGIDD et des CPEF de la région Centre-Val de Loire en décembre 2021. Trente IDE venant de différents horizons se sont inscrits : 18 issus des CeGIDD de l'ensemble de la région, 5 de CPEF – Orthogénie – IVG, 2 exerçant en service de Santé universitaire de Tours, 2 rattachés au service de Médecine du voyage et 3 venant du service de consultations infectieuses. A cela s'ajoutent les secrétaires du CeGIDD et du CPEF de Tours centre qui sont les premières interlocutrices des usagers à leur arrivée dans la structure.

Les organisateurs prévoient de renouveler cette formation tous les ans, avec une ouverture à l'extérieur de la région.

### **Un vrai plus pour la prise en charge des patients**

Faire en sorte que les professionnels soient mieux formés au périmètre d'un entretien de santé sexuelle, (notamment pour le dépistage des violences), qu'ils puissent prendre en charge de manière plus globale leurs patients et également les accompagner.

Il témoigne :

Pour le Docteur Guillaume Gras, coordonnateur CeGIDD 37 et Président COREVIH Centre-Val de Loire ce nouveau protocole « est une évolution à la fois fondamentale et symbolique dans l'offre de soins de santé sexuelle : transmettre une base de formation commune entre différents acteurs IDE du territoire, simplifier et élargir l'offre notamment auprès des publics cibles et focaliser l'exercice médical sur des activités spécifiques. Ce protocole et sa mise en place sont particulièrement attendus par les usagers, leurs représentants et les professionnels notam-

### **Le programme**

Module Obligatoire : Réglementation, Santé sexuelle, prise en charge psycho-sociale des usagers

Module Dépistage / AES / TPE

Module PrEP

Module Contraception féminine et masculine

Module Vaccination

### **EN BREF**



Les CeGIDD existent depuis 2016. Pour leur première année de fonctionnement, 317 CeGIDD (167 sites principaux et 150 antennes) ont été habilités par les ARS, dont 72% sont gérés par un centre hospitalier. Parmi les publics accueillis, 85% appartenaient à une population identifiée comme à risque d'exposition aux IST.

Les CeGIDD comme les CPEF se caractérisent par des problématiques communes : fonctionnement hétérogène sur le territoire, pénurie médicale, impossibilité de répondre à l'ensemble des demandes, créneaux horaires proposés rigides ou limités. Ceci impacte en premier lieu les publics les plus vulnérables qui n'ont souvent d'autre choix que de passer par ces structures gratuites/anonymes.

<sup>1</sup> NOR : SSAH2131211A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/10/29/SSAH2131211A/jo/texte>

JORF n°0260 du 7 novembre 2021

Texte n° 38

### **Contact presse**

Anne-Karen Nancey - Direction de la communication

02 47 47 37 57 - ak.nancey@chu-tours.fr - www.chu-tours.fr

